



Confédération Internationale de la Pêche Sportive

C.I.P.S

fondée en 1952

COMMISSION DE L'ÉGALITÉ CIPS

Lors de sa dernière réunion, la Commission pour l'égalité a décidé de renvoyer le questionnaire qui avait été distribué il y a quelques années aux Fédérations Nationales. Le but de ce questionnaire est d'évaluer les rôles des femmes au sein des instances dirigeantes des différentes fédérations, ainsi que de comprendre si et comment les activités de pêche sportive sont promues chez les garçons et les filles, et dans quelles disciplines.

D'après les réponses reçues à ce jour – qui ont été partagées entre tous les membres – concernant les activités compétitives organisées pour les femmes, il est clair que la participation des femmes aux championnats organisés par les trois fédérations internationales reste limitée, et que relativement peu de femmes occupent des postes de direction ou de leadership.

À ce jour, seul un nombre limité de questionnaires ont été retournés; par conséquent, les fédérations qui n'ont pas encore répondu sont invitées à remplir et à soumettre le questionnaire dès que possible.

Au cours des trois dernières années, la FIPSeD a créé un nouveau championnat féminin, à savoir le **Championnat du Monde de Pêche à la Carpe pour les Femmes**, qui se tient en même temps que le Championnat U22 pour les jeunes.

De plus, à partir de cette année, la FIPSeD a décidé de réduire le nombre de concurrentes au **Championnat du Monde de Pêche au Coup pour femmes** à quatre athlètes. Cette décision fait suite aux retours de plusieurs nations qui ont signalé des difficultés à envoyer cinq concurrents plus une réserve à cet événement.

De plus, la FIPSeD a inclus dans tous les règlements des championnats internationaux une disposition spécifique stipulant que « *il n'y a aucune restriction sur la participation des athlètes féminines dans les équipes nationales ou en binômes* », afin de lever tout doute possible concernant l'éligibilité à chaque Championnat.

De même, la fédération internationale FIPS-Mouche a créé le **Championnat du Monde Féminin de Pêche à la Mouche**.

En ce qui concerne FIPS-Mouche, il convient de noter que, suite à des recherches menées après une suggestion faite à la Fédération italienne de pêche sportive et d'activités sous-marines lors du *Pescare Show* organisé en Italie en février 2026, il est apparu qu'aux États-Unis, la pêche à la mouche a été utilisée comme une forme de thérapie de soutien psycho-physique pour les femmes qui ont subi une mastectomie.

L'organisation concernée s'appelle **“Casting for Recovery”** (<https://castingforrecovery.org/>), dont le programme propose une expérience de pêche récréative offrant des avantages significatifs pendant le parcours de rétablissement post-cancer. Les participants partagent du temps et des expériences, reçoivent un soutien psychologique et physique et bénéficient d'un contact direct avec l'environnement naturel. Cette approche offre non seulement une activité physique douce, mais aussi l'occasion d'améliorer le bien-être mental et la qualité de vie en général.

En outre, la collègue Helen Rainsford a informé la Commission qu'il existe également une initiative similaire dans l'affaire Ireland *Casting for Recovery*. **Fishing for Life** est une organisation basée au Royaume-Uni en 2008 où les personnes atteintes d'un cancer du sein ou en convalescence se réunissent chaque mois pour apprendre à pêcher la mouche dans un environnement encadré par des coaches. En plus des bienfaits pour le bien-être de l'exercice doux en plein air, il a été prouvé que le moulage aide à la réparation des tissus et à la force musculaire.

En tant que Commission, nous nous efforcerons d'établir des contacts avec cette organisation afin d'explorer la possibilité d'une collaboration future et de vérifier s'il existe des programmes ou des branches similaires en dehors des États-Unis.

Lors de la réunion de la Commission, la membre Celia Barreda a proposé un projet visant à améliorer la visibilité des femmes dans le domaine de la pêche sportive. Le projet a été partagé et approuvé par la Commission et consiste à réaliser une série d'interviews ou d'articles de fond – de préférence sous forme écrite, pour faciliter l'exécution – mettant en lumière les expériences des femmes engagées dans ce sport aux niveaux compétitif et fédératif. L'objectif est de sensibiliser davantage à cette réalité, tant au sein du secteur qu'au sein de la société en général, où elle reste souvent largement méconnue.

Le contenu se concentrerait non seulement sur les exploits sportifs, mais aussi sur les antécédents personnels et les défis spécifiques auxquels de nombreuses femmes sont confrontées, tels que l'équilibre entre vie professionnelle et familiale, la maternité et le maintien de la continuité dans une activité compétitive.

Cette initiative pourrait être développée de manière coordonnée, avec la participation active des membres de la Commission pour l'égalité. Compte tenu de la représentation des différentes fédérations internationales (FIPS-ED, FIPS-MOUCHE et FIPS-MER), il est proposé de diviser le travail par domaines d'expertise, avec chaque membre contribuant de son domaine respectif, et de publier le contenu résultant sur le site web de la CIPS.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les autres membres de la Commission – Celia Barreda, Helen Rainsford et Misako Ishimura – pour leur précieux soutien.

Barbara Durante